



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



A DESTINATION DES ENSEIGNANTS

GUIDE DE NOTATION DES INTERROGATIONS ORALES DES EPREUVES HORS CIRCULATION C ET CE

Diplômes préparés :

BAC PRO CTRM

CAP CLM

CAP CRM

PROTOCOLE METHODOLOGIQUE D'UTILISATION

1. Quelle est l'utilité de cette mise en place de notation de fiches orales ?
2. Quel est le déroulement de l'interrogation orale et de l'attribution de la note ?
3. Condition psychologiques de l'examen, professeur-examineur, enseignant-accompagnateur.

1. Quelle est l'utilité de cette mise en place de notation de fiches orales ?

L'attitude générale de l'examineur doit se fonder sur l'objectivité de son évaluation et le respect du principe d'égalité de traitement des candidats.

Afin de préserver cette équité entre chaque élève, il est proposé une fiche précisant les attendus communs.

2. Quel est le déroulement de l'interrogation orale et de l'attribution de la note ?

Le numéro de la fiche est tiré au sort par l'élève sur l'ensemble des douze fiches orales à l'aide d'un jeu de plaquettes.

Le candidat est interrogé par le professeur-examineur sur ses connaissances.

En fonction des informations données par l'élève, et au fur et à mesure du déroulement de l'évaluation, le professeur-examineur repère le type d'information donné par le candidat en cochant la colonne de gauche. En bas de page, il suffit de comptabiliser la totalité des croix, de se reporter au barème afin d'attribuer la note correspondante.

Cette notation se réfère au barème imposé au sein du « guide d'évaluation » (*Instructions fixant les modalités d'évaluation de l'épreuve pratique de prise en charge et de conduite des véhicules de catégories C et CE dans le cadre des diplômes professionnels* Version en vigueur à compter du 20 novembre 2015), à savoir :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.

Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.

Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.


Notation éliminatoire: moins d'1/3 des connaissances acquises.

3. Conditions psychologiques de l'examen : professeur-examineur, professeur-accompagnateur.

Une attitude bienveillante est attendue, par conséquent, il appartient au professeur-examineur :


- De faire preuve d'une politesse et d'une courtoisie constante ;
- de veiller à la plus grande neutralité dans l'expression orale et l'observation du candidat ;
- de s'assurer que tout ce qui est demandé est bien compris ;
- d'éviter toute attitude dépréciative envers le candidat, qu'elle soit formulée ou non ;
- de s'interdire toute interprétation immédiate, tout jugement de valeur "a priori", qu'il soit favorable ou pas ;
- de lever toute ambiguïté, notamment dans les consignes.

Le professeur-accompagnateur est présent à proximité du candidat pendant le déroulement des épreuves. Il fait preuve d'une totale neutralité à l'égard de la prestation du candidat.

 <small>académie Toulouse</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 1
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 11	E = Éliminé
De 12 à 19	1
De 20 à 28	2
De 29 à 35	3

1 - Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit	
Conduite et comportement	
•	<u>Pluie :</u>
-	Ralentir et respecter la réglementation spécifique (ex : panneau 70 par temps de pluie),
-	Distances de sécurité (50m) les augmenter, éviter freinages brusques, utiliser frein moteur,
-	Feux croisement sauf le(s) brouillard arrière(s),
-	Accessoires (ventilation, climatisation, dégivrage des rétroviseurs ...).
•	<u>Brouillard :</u>
-	Ralentir, et respecter la réglementation spécifique (50 km/h < 50 m),
-	Distances de sécurité (50 m), les augmenter
-	Feux de croisement et de brouillard AV et AR,
-	Guidage à l'aide du marquage au sol.
•	<u>Vent :</u>
-	Ralentir,
-	Ecart de direction : les prévoir et les éviter :
-	Zones exposées (ponts, croisements et ...),
-	Zones abritées (bâtiments, haie...)
-	Véhicule circule à vide + sensible au vent
•	<u>Neige et verglas :</u>
-	Ralentir,
-	Distance de sécurité, les augmenter
-	Feux, (croisement + brouillard AR + éventuellement brouillard AV)
-	Equipements autorisés (chaines)
-	Conduite souple
-	Respecter la réglementation (barrières de dégel)
•	<u>Nuit :</u>
-	Accidents plus graves (sont 2 fois + grave que le jour)
-	Visibilité, vision moins bonne la nuit,
-	Réduction du champ visuel, altération des couleurs
-	Fatigue, absorption d'alcool
-	Eblouissement
Précautions à prendre :	
•	<u>Avant le départ :</u>
-	Contrôler les feux, état, propreté, réglage, fonctionnement ;
-	Batterie : contrôler la charge ;
-	Accessoires : boîte d'ampoules, des fusibles, une lampe de poche.
•	<u>Pendant le trajet :</u>
-	Ralentir + en virage car courbe + difficile à apprécier et perception obstacles + tardive,
-	Adapter son allure aux conditions météo, à la visibilité et aux conditions d'adhérence
-	Pauses plus fréquentes ;
-	Fatigue visuelle, en cas d'éblouissement, fixer le bord droit de la route le plus loin possible, se guider à l'aide des marquages au sol ;
-	Endormissement : se méfier du "coup de pompe" au petit matin
•	<u>Informations routières :</u>
-	CRIR, CNIR,
-	Autoroute info, Média (internet, radios)
-	Police, Gendarmerie
-	Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses

 <small>académie Toulouse</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 2
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 10	E = Éliminé
De 11 à 17	1
De 18 à 25	2
De 26 à 32	3

2 - Comportement en cas d'accident.	
-	Faire le premier P.A.S. : Protéger, Alerter, Secourir dans l'attente des secours.
	Gestes d'urgence
	Protéger :
-	Gilet (pour se protéger) et signaler l'accident aux autres usagers pour éviter un sur-accident :
-	Feux de détresse
-	Triangles de présignalisation (30 mètres minimum)
-	Nuit : essayer d'éclairer l'accident.
	Alerter :
-	Premier sur les lieux : pompiers, alerter la Police, Gendarmerie,
-	Borne d'appel sur l'autoroute
-	Préciser le lieu, les véhicules impliqués, le nombre de blessés, la gravité apparente ...
-	Sinon passer avec prudence pour ne pas encombrer inutilement les lieux.
-	Numéros utiles : SAMU 15, police-gendarmerie 17, pompiers 18, 112 l'appel européen.
	Secourir :
-	Couvrir les blessés,
-	Parler aux blessés
-	Ne pas intervenir sans compétences spécialisées.
	Gestes dangereux
-	Ne pas déplacer un blessé,
-	Ne pas donner à boire à un blessé,
-	Ne pas retirer un casque à un motard (sauf nécessité immédiate : incendie, noyade ...).
-	Ne pas effectuer des gestes non maîtrisés,
	Conduite à tenir
-	Garder son calme et sa courtoisie quelle que soit la gravité de l'accident.
-	Dégager les lieux dès que possible (encombrement d'un véhicule lourd)
-	Protéger les lieux si véhicule hors service.
-	Prévenir son entreprise
-	Procéder à la rédaction d'un constat amiable.
-	Avoir un constat amiable n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
-	Le constat amiable modèle européen peut être utilisé dans tous les pays de l'Union Européenne.
-	Les rubriques sont ainsi identiques, seules les langues des pays changent.
-	La rédaction du recto se fait en présence de la partie adverse :
-	Identités et coordonnées des conducteurs, de leurs compagnies d'assurances, date, heure et lieu du sinistre, dégâts apparents, circonstances, croquis , etc.
-	Un total des croix est fait ,
-	Les deux parties signent le constat avant de séparer les deux exemplaires (autocarbonnés).
-	Après, il n'est alors plus possible de modifier le recto.
-	Le verso est individuellement complété
-	L'envoyer à l'assureur dans les 5 jours ouvrés en cas d'accident matériel.
-	Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses

 <small>académie Toulouse</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 3
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 8	E = Éliminé
De 9 à 14	1
De 15 à 20	2
De 21 à 26	3

3 - Conduite en montagne ou zones accidentées.	
Dangers :	
Les risques de la conduite en montagne ou zones accidentées peuvent être liés à :	
- l'infrastructure routière,	
- à la taille des véhicules,	
- à la météorologie.	
- La déclivité (pente) : augmentation de la vitesse due à l'énergie cinétique.	
- Les croisements : délicats selon la route et le véhicule (largeur de la voie par exemple),	
- Les usagers croisés effet de surprise,	
- Règles du code de la route : priorité à celui qui monte, aux ensembles de véhicules/isolés	
- Les trajectoires en virages (écartées).	
- Les autres usagers (véhicules légers et lourds, véhicules spéciaux de déneigement ...).	
- Risque d'échauffement important des systèmes de freinage si mauvaise utilisation du ralentisseur, frein moteur, système de freinage ...	
- Poids du véhicule important, nature du chargement ...	
- Météo : risques liés à la neige, au brouillard ou au verglas.	
- Surchauffe moteur lors des montées.	
Précautions :	
- La conduite d'un véhicule lourd requiert une attention toute particulière.	
- Ralentir	
- Adapter sa vitesse à la déclivité .	
- Conduite : adapter les rapports de boîte de vitesses en fonction de la pente (frein moteur),	
- Savoir utiliser les possibilités d'une transmission avec changement de vitesses automatique	
- Utiliser correctement les freins et ralentisseurs ,	
- Savoir utiliser les possibilités techniques de ralentisseurs / freins combinés ...	
- Posséder des chaînes , pneus à crampons selon les prévisions météo et la réglementation.	
- Prévenir (avertisseur sonore, appels feux).	
- S'informer de l'état des routes, et de la fermeture de certains cols .	
- Préférer les tunnels routiers aux passages des cols.	
- Attentif à la signalisation et la respectée	
- Si possible, reporter son déplacement.	
- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses	

 <small>académie Toulouse</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 4
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 8	E = Éliminé
De 9 à 14	1
De 15 à 20	2
De 21 à 26	3

4 - Gestes et postures – Accident du travail.	
Gestes et postures à adopter	
- Etre attentif lors de la montée et la descente de la cabine : risque de chute, entorse, fractures	
- Ne pas sauter de la cabine, conserver les trois points d'appui ,	
- Descendre face aux marchepieds,	
- Etre attentif aux marchepieds glissants.	
- Chargements/déchargements de marchandises : dos droit ,	
- Flexion/extension des jambes , placement des pieds de part et d'autre pour l'équilibre	
- Etre vigilant lors du nettoyage du véhicule (utilisation des marchepieds et poignée pour le pare-brise, risque de glissade avec le sol mouillé sur les aires de lavage ...)	
- Utiliser les équipements et protections prévues selon les cas (gants, chaussures de sécurité, imperméable ...) ;	
- Adopter une bonne position de conduite ,	
- Bien régler son siège, son volant et ses rétroviseurs,	
- Utilisation obligatoire de la ceinture de sécurité ;	
Importance des accidents	
- Les accidents du travail peuvent survenir à l'arrêt mais également en circulation :	
- L'accident du travail survient par le fait ou à l'occasion du travail , à toute personne salariée.	
- Un accident pendant le trajet aller/retour entre la résidence et le lieu de travail d'un travailleur est considéré comme accident du travail si ce sinistre survient sur l'itinéraire et pendant le délai habituel du parcours ;	
- Quelques chiffres Accident du travail (Assurance maladie 2010): Transport routier de marchandises : plus de 229 000 salariés , près de 18 000 accidents du travail , 45 décès .	
- Accident de la route (ONISR 2011) : Transport routier de marchandises : 60 conducteurs tués (30 jours), 609 conducteurs blessés .	
Dangers et risques	
- Accidents du travail : avoir à l'esprit qu'il y a 13 fois plus d'accident du travail à l'arrêt qu'en circulation.	
- Exemple de l'accès en cabine : 10.000 accidents par an environ.	
Connaître les risques liés :	
- Aux manutentions (hernies, ankylose, écrasement... lors du chargement et déchargement, bâchages, débâchages) ;	
- Aux marchandises transportées (brûlures, respiration de vapeurs toxiques lors du transport ou transvasement de liquides chauds, toxiques, dangereux ...)	
- A la conception des véhicules : chute, membre coincé, blessures... liés à une cabine trop haute, un accès difficile aux organes mécaniques, lors de l'utilisation du dispositif d'attelage ;	
- Ouverture et fermeture des portes (risque de blesser quelqu'un, d'écraser une main...)	
- A la manœuvre des hayons élévateurs (chute, écrasement, blessure ...)	
- A la conduite de groupes frigorifiques (produits suspendus),	
- Citernes (mouvement de ballant) ;	
- A la manœuvre des cabines basculantes (écrasement, membre coincé ...).	
- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses	

 <small>académie Toulouse</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :	C	EC	Date :	Fiche 5
	*Interrogation Orale	Nom :	Prénom :			


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 9	E = Éliminé
De 10 à 16	1
De 17 à 23	2
De 24 à 30	3

5 - Chargement - Surcharge	
- Le chargement est de la responsabilité du conducteur.	
• Précautions :	
- Respecter la réglementation relative aux masses maximales pour éviter la surcharge.	
- Equilibrer, répartir le chargement	
- Arrimer le chargement.	
- Organiser le chargement en fonction de l'itinéraire et des livraisons multiples.	
- Adapter sa vitesse.	
- Choisir son itinéraire en fonction du gabarit (hauteur et largeur) de son véhicule,	
- Choisir son itinéraire en fonction des masses (limitations de tonnage) de son véhicule.	
• Risques liés à un chargement défectueux :	
- Déséquilibre du véhicule.	
- Risque de renversement.	
- Risque de déport au freinage	
- Détérioration du véhicule.	
- Risque d'endommagement de la voirie, des ouvrages d'art ...	
- Risque d'obstruction de la visibilité vers l'arrière du véhicule.	
- Risque de chute de la marchandise sur la chaussée.	
- Risque de limitation ou de refus de garantie de la part des assureurs en cas d'accident.	
Surcharge	
- La surcharge est interdite.	
- La masse réelle (PR : poids réel) ne doit jamais dépasser la masse maximale admissible (PMA ou PTAC ou PTRR selon les véhicules).	
- Attention à la surcharge à l'essieu	
Les masses sont inscrites :	
- sur les certificats d'immatriculation (code MCMA F2 pour le PTAC, MCMA F3 pour le PTRR) ;	
- sur la plaque de tare ;	
- sur la plaque du constructeur ;	
- sur le dispositif d'attelage.	
- La réalité du transport : cette réglementation n'est pas toujours respectée :	
- Nécessité de rendement,	
- Difficultés à contrôler certains chargements : vrac ...	
Sanctions	
La surcharge constitue une infraction :	
- à la réglementation des transports,	
- au code de la route.	
Sanctions encourues :	
- < 5 % : amende 4ème classe, 90 € en forfaitaire minorée, 135 € en forfaitaire, 375 € en forfaitaire majorée) ;	
- > 5 % : immobilisation du véhicule	
- Eventuellement, prison et mise en fourrière du véhicule	
- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses	

 <small>académie Toulouse</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 6
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 7	E = Éliminé
De 8 à 12	1
De 13 à 17	2
De 18 à 22	3

6 - Le dépassement	
- Les dépassements avec un poids lourds nécessitent une grande attention, gabarits imposants (poids et dimensions).	
Précautions avant le dépassement	
- Respect de la signalisation horizontale (peinture au sol) et verticale (panneaux).	
- Interdiction de dépassement sur la 3 ^{ème} voie pour les véhicules de + de 3,5T,	
- Interdiction de dépassement lorsqu'une voie de circulation est couverte de neige.	
- Importance de l'espace libre nécessaire.	
- Importance de la différence d'allure avec le véhicule dépassé.	
- Accélération rendues difficiles par l'inertie du véhicule.	
- Nécessité de connaître son véhicule (possibilité d'accélération, utilisation du limiteur/régulateur de vitesse ...).	
- Utiliser les avertisseurs (sonores et lumineux).	
Précautions pendant le dépassement	
- Respecter les distances latérales du code de la route (notamment avec les deux-roues ou les piétons) : 1m en agglomération, 1,5m hors agglomération.	
- Surveillance à l'aide des rétroviseurs.	
Précautions après le dépassement	
- Signaler le rabattement	
- Contrôles rétro	
- Se rabattre à droite.	
- Respecter les distances lors du retour à droite (distances de sécurité 50 mètres minimum pour les PTAC > 3 500 kilos ou dont la longueur > 7 mètres).	
Dangers liés aux dépassements	
- Risque d'accrochage de l'usager dépassé à cause d'une mauvaise appréciation des distances	
- Mauvaise appréciation des vitesses,	
- Déport dû au vent (passage d'une zone abritée à une zone non abritée).	
Être dépassé	
- Maintenir son allure (ou éventuellement ralentir si danger),	
- Surveiller un déport éventuel dû au vent.	
Les dispositifs latéraux et arrière de protection	
- Dispositifs latéraux : protéger contre le risque de chute d'usagers (deux roues principalement) sur la trajectoire des roues arrière du véhicule, de la remorque ou de l'ensemble de véhicules.	
- Dispositifs arrière anti-encastrement : protéger contre le risque d'encastrement sous le véhicule d'usagers venant de l'arrière.	
- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses	

 <small> RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE </small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :	C	EC	Date :	Fiche 7
	*Interrogation Orale	Nom :			Prénom :	


C	CE	Points bonus
De 0 à 7	De 0 à 9	E = Éliminé
De 8 à 12	De 10 à 15	1
De 13 à 17	De 16 à 22	2
De 18 à 22	De 23 à 28	3

7 - Dynamique du véhicule.
Vitesse
- Un véhicule en mouvement accumule une énergie : c'est l'énergie cinétique.
- Énergie cinétique = $(\text{masse} \times \text{vitesse} \times \text{vitesse}) / 2$
- La vitesse est l'une des principales causes d'accidents mortels
- C'est l'énergie qui animait le ou les véhicules, juste avant le choc.
- Après le choc, véhicule(s) immobilisé(s), l'énergie cinétique est tombée à zéro, car elle a été « consommée » en déformations mécaniques très brutales.
- La vitesse a un impact direct sur la gravité des sinistres. Plus elle est grande, plus c'est grave.
- Dans les accidents mortels impliquant au moins un poids lourd, près de 70 tués dans les poids lourds, plus de 500 tués dans les autres véhicules ou piétons (ONISR 2011).
Centre de gravité
- Il est déterminé par construction.
- Il doit se situer le plus bas possible.
- Il varie en fonction du chargement (un chargement en hauteur rehausse le centre de gravité).
- Il peut influencer la conduite en créant des effets de ballant
- Différents type de ballants (longitudinal et transversal), élargissement des trajectoires, risque de renversement ...
Force centrifuge
- C'est la force qui entraîne le véhicule vers l'extérieur de la courbe.
- Dans un virage ou lors d'un changement de direction (rond-point)
- Elle varie : le carré de la vitesse x la masse du véhicule / le rayon de la courbe.
- Elle peut élargir la trajectoire du véhicule en virage ou lors de changement de direction, ce qui peut surprendre le conducteur.
Adaptation de la conduite
- Réduire la vitesse du véhicule en fonction du chargement et de la configuration de la route.
- Adopter une conduite souple.
- Adapter la vitesse du véhicule aux circonstances rencontrées : (signalisation, situations de circulation, état de la route, conditions de visibilité, d'éclairage ...).
- Connaître les limitations de vitesses des PL et les disques de limitation (60-80-90).
- Les véhicules du groupe lourd (hors BE) sont prévus, à la construction, pour ne pas dépasser une certaine vitesse (limiteur, dispositif non réglable et non modifiable ...).
- Savoir charger son véhicule et sa remorque le cas échéant (répartition, équilibre, arrimage).
Spécifiques CE : conduite d'un tracteur routier en solo
<u>Particularités :</u>
- Confort réduit ;
- Freinage réduit (mauvaise adhérence des roues AR, absence de charge) ;
- Comportement routier dégradé.
<u>Dangers :</u>
- Instabilité du véhicule à conduire.
<u>Précautions :</u>
- Respecter la limitation de vitesse et les disques apposés sur le véhicule tracteur ;
- Conduite souple au volant et sur les commandes (embrayage, freins, ralentisseur, sélecteur de rapport de vitesses).
- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses

 <small> RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE </small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 8
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 11	E = Éliminé
De 12 à 18	1
De 19 à 26	2
De 27 à 34	3

8 - Alcool, stupéfiants, médicaments.	
Alcool.	
- Taux maxi : de 0,5 g d'alcool par litre de sang soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré.	
- Chaque verre (bar) consommé fait monter le taux d'alcool de 0,20 g à 0,25 g.	
- Ce taux augmente en fonction de l'état de santé, de la fatigue, du stress, de la taille, du poids.	
- Le taux maximal est atteint : ½ heure après absorption à jeun ;	
- Le taux maximal est atteint : 1 heure après absorption au cours d'un repas.	
- L'alcoolémie baisse en moyenne de 0,10 g à 0,15 g d'alcool par litre de sang en 1 heure.	
- Aucun "truc" ne permet d'éliminer l'alcool plus rapidement.	
• <u>Effets</u>	
- L'alcool agit sur le cerveau et sur le système nerveux : conséquences graves pour le conducteur.	
Les conditions physiques sont amoindries :	
- Champ visuel réduit, vision trouble	
- Inattention, sommeil ;	
- Perte de mémoire, perte des apprentissages, diminution des réflexes.	
Le comportement est modifié :	
- Diminution de la peur et prise de risque exagérée ;	
- Agressivité ;	
- Euphorie.	
• <u>Sanctions</u>	
- Taux compris entre 0,5 et 0,8 g d'alcool par litre de sang :	
- : Amende de 135 euros + retrait de 6 points + suspension de permis	
- Taux égal ou supérieur à 0,8 g d'alcool par litre de sang :	
- Délit : Retrait de 6 points; Amende pouvant aller jusqu'à 4 500 euros ; Immobilisation du véhicule	
- Suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis ;	
- Peine de prison (jusqu'à 2 ans).	
Stupéfiants.	
• <u>Effets :</u>	
- Capacité à contrôler la trajectoire diminuée ;	
- Temps de réaction allongé ;	
- Baisse de vigilance ;	
- Fausse sensation de sécurité.	
- L'usage seul du cannabis multiplie le risque moyen d'avoir un accident par 1,8.	
- L'usage combiné du cannabis + une forte dose d'alcool multiplie ce risque x 14.	
• <u>Sanctions :</u>	
Dépistage positif :	
- Retrait de 6 points sur le permis de conduire ; Amende pouvant aller jusqu'à 4 500 euros ;	
- Immobilisation du véhicule ;	
- Suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis ;	
- Peine de prison (jusqu'à 2 ans).	
- Les sanctions sont aggravées lorsque cette infraction est couplée avec un taux d'alcool prohibé : les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.	
Médicaments.	
- Avant de conduire, il faut attentivement les notices ou de demander conseil à son médecin.	
- Pas de mélange alcool, médicaments, drogue	
- Logo sur les boîtes (jaune, orange, rouge : ne pas conduire)	
- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses	

 <small> RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE </small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 9
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 9	E = Éliminé
De 10 à 15	1
De 16 à 21	2
De 22 à 28	3

9 - Eco-conduite et conduite citoyenne.	
Eco-conduite	
- L'éco-conduite sert à diminuer la pollution de l'air, le bruit.	
- L'éco-conduite sert à faire baisser le coût de revient du véhicule.	
• <u>Règles de bases :</u>	
- Changer les rapports à bas régime moteur pour les véhicules à boîte de vitesse manuelle,	
- Utiliser les différents programmes proposés pour les changements de vitesses automatiques ;	
- Utiliser le compte-tours et connaître les caractéristiques de sa motorisation (couple, puissance, régime moteur optimal ...) ;	
- Réguler sa vitesse (80 au lieu de 90 par exemple) ;	
- Utiliser l'inertie du véhicule ;	
- Utiliser un régime moteur le plus bas possible ;	
- Anticiper le trafic et conduire avec souplesse ;	
- Entretien son véhicule.	
- Départs à froid : démarrer doucement,	
- Ne pas forcer sur le moteur jusqu'à la bonne température.	
- Ne pas laisser tourner le moteur à l'arrêt.	
- Pont, boîte de vitesses ont besoin de monter en température pour un bon fonctionnement.	
Conduite citoyenne	
• <u>Bruit</u>	
<u>Précautions :</u>	
- Maintenir en bon état le dispositif d'échappement silencieux ;	
- Éviter en agglomération des accélérations intempestives ;	
- Arrêter le moteur lorsqu'on stationne, être vigilant sur les lieux de	
- Stationnement avec un véhicule équipé d'un groupe frigorifique, attention au bruit.	
<u>Sanctions :</u>	
- Amendes, immobilisation, mise en fourrière.	
• <u>Pollution</u>	
<u>Précautions :</u>	
- Pas d'émission, pendant l'arrêt, de fumées nettement teintées ou opaques.	
- Admis des émissions fugitives au moment des changements de régime du moteur.	
<u>Sanctions :</u>	
- Amende, immobilisation, mise en fourrière.	
<u>Moyens de lutte :</u>	
- Les normes euro (IV, V, VI) progrès sur les moteurs,	
- moins de pollution (motorisations SCR [réduction catalytique sélective] / EGR [recyclage des gaz d'échappement], Adblue	
- Moteurs hybrides, gaz et électriques....	
- Les formations des conducteurs (FIMO, FCO) ainsi que les formations en entreprises ont également un impact sur les conduites à adopter éco-conduite).	
- Les véhicules lourds sont soumis à des contrôles réglementaires réguliers : contrôles techniques.	
- Possibilités de transport combiné rail-route pour limiter les émissions polluantes.	
- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses	

 <small>académie Toulouse</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 10
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		


«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 9	E = Éliminé
De 10 à 15	1
De 16 à 21	2
De 22 à 28	3

10 - Porte-à-faux - Angles morts	
Porte-à-faux	
<ul style="list-style-type: none"> <u>Connaissance du véhicule :</u> <ul style="list-style-type: none"> - PAF AV : Distance existant entre l'axe de la roue avant et l'extrémité avant du véhicule. - PAF AR : Distance existant entre l'axe de la roue arrière et l'extrémité arrière du véhicule. - PAF AV Semi-remorque, le conducteur doit aussi en tenir compte (déport du tablier). <u>Situations particulières :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Virages accentués - Changements de direction - Manœuvres - Passages étroits <u>Dangers :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de renversement des piétons ou des deux roues, - Risque d'accrochage des véhicules ou des obstacles. <u>Précautions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Observer l'avant de façon à surveiller le balayage du porte-à-faux AV - notamment au-dessus des trottoirs. - Contrôler vers l'arrière (rétros) de façon à surveiller le balayage du porte-à-faux AV - Le regard vers l'arrière doit se porter à l'opposé de la direction que l'on veut emprunter. - Importance primordiale de tous les différents rétroviseurs - Importance des placements et des trajectoires lors des changements de direction ou des manœuvres. 	
Angles morts	
<ul style="list-style-type: none"> <u>Connaissance du véhicule :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les véhicules lourds ayant un gros gabarit, les angles morts sont importants. - Les angles morts constituent des zones de non visibilité vers l'arrière et sur les côtés. - Le conducteur doit tenir compte de ces particularités. <u>Situations particulières :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Dépassements. - Rabattements. - Changements de direction. - Manœuvres ... <u>Dangers :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Risques d'accrochage et de collision à l'arrière ou sur les côtés. - Risques renversement de piétons et des deux-roues notamment lors des arrêts en circulation. - Risques accentués dans la conduite des véhicules articulés car les zones de non visibilité sont variables et changeantes. <u>Précautions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le conducteur doit descendre du véhicule et aller vérifier derrière si l'espace est libre. - En général, il est prudent de se faire guider. - Il existe différents dispositifs de rétrovision pour aider le conducteur selon les véhicules (rétroviseur grand angle, d'accostage, antévisseur, caméra de recul ...). 	
	- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses

 <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :	C	EC	Date :	Fiche 11
	*Interrogation Orale	Nom :				

«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 12	E = Éliminé
De 13 à 20	1
De 21 à 28	2
De 29 à 36	3

11 - Comportement en tunnels et aux passages à niveau	
Tunnels	
Avant de s'engager dans un tunnel :	
- S'assurer de son ouverture et s'informer des interdictions (internet, panneau à message variable ...).	
- Vérifier la quantité de carburant (tunnel du mont Blanc fait près de 12 kms).	
• <u>Conduire en sécurité dans un tunnel :</u>	
- Ne pas fumer durant la traversée	
- Enlever les lunettes de soleil traditionnelles ;	
- Rester toujours à l'écoute de l'autoradio (107.7 ou radios locales) pour les consignes de sécurité ;	
- Respecter les limites de gabarit (hauteur, largeur ...), d'accès (produit inflammables, GPL ...);	
- Obligation d' allumer les feux (avant d'entrer dans le tunnel) ;	
- Respecter les limitations de vitesse ;	
- Respecter les distances de sécurité (souvent balisage lumineux orange ou bleu) ;	
- Respecter les feux, barrière d'accès ...	
• <u>En cas d'arrêt dans un tunnel :</u>	
- Respecter la distance minimale entre 2 véhicules ,	
- Ne pas de faire demi-tour ;	
- S'informer : écouter la radio 107.7, lire les informations sur les panneaux, suivre les consignes	
En cas d'urgence (panne, incident, etc) :	
- Utiliser les emplacements d'arrêt prévus, à droite, situés à des intervalles réguliers ;	
- Sinon, arrêter le véhicule au plus près du trottoir ;	
- Couper le moteur et allumer les feux de détresse ;	
- Avertir le poste de contrôle et de commande à partir des niches de sécurité (SOS).	
En cas d'incendie :	
- Dès détection de fumées ou de flammes, s'arrêter immédiatement .	
- Ne pas faire demi-tour ou marche arrière ;	
- Couper le moteur en laissant la clé de contact en place et allumer les feux de détresse ;	
- Aider ceux qui auraient des difficultés ;	
- Regagner rapidement un abri vert signalé par des lampes clignotantes ;	
- Avertir le poste de contrôle et de commande à partir des niches de sécurité ;	
- Utiliser les extincteurs ou les lances qui se trouvent à l'intérieur des niches de sécurité elles-mêmes.	
Passages à niveau	
• <u>Différents types :</u>	
- Passage à niveau sans barrière : il n'y en a pas beaucoup, taux d'accident très élevé ;	
- Passage à niveau manuel avec une barrière ou deux demi-barrières de chaque côté de la voie	
- Passage à niveau automatique avec une demi-barrière : forme la plus répandue.	
• <u>Données statistiques :</u>	
- En France, plus de 18 000 passages à niveau ;	
- Pratiquement tous les accidents sont dus au non-respect du code de la route ;	
- 12 décès lors du franchissement des passages à niveau (ONISR 2011).	
• <u>Précautions :</u>	
- Inertie liée au gabarit : masse, longueur, hauteur, largeur,	
- Garde au sol très basse avec certains types de remorques ...	
- Adapter sa vitesse : Si le conducteur circule vite, il n'est pas sûr de pouvoir s'arrêter à temps.	
- A l'inverse, si allure trop faible, les barrières risquent de s'abaisser, dans ce cas, le conducteur ne doit pas s'arrêter quitte à casser les barrières.	
- Avant de s'engager, le conducteur s'assure qu'il dispose d'un espace suffisant pour dégager le passage à niveau	
- Prévenir la SNCF si le véhicule reste immobilisé sur la voie	
	- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses

 <small>académie Toulouse</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	Epreuve hors circulation	Catégorie :		C		EC	Date :		Fiche 12
	*Interrogation Orale	Nom :					Prénom :		

«X» = Nombre de bonnes réponses	Points bonus
De 0 à 9	E = Éliminé
De 10 à 15	1
De 16 à 22	2
De 23 à 27	3

12 - Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite	
Définition :	
- C'est un système de sécurité ou d' assistance du conducteur pour :	
- Éviter l'apparition d'une situation dangereuse risquant d'aboutir à l'accident ;	
- Libérer le conducteur d'un certain nombre de tâches qui pourraient atténuer sa vigilance ;	
- Assister le conducteur dans sa perception de l'environnement (détecteur de dépassement, détecteur de risque de gel ...).	
- Tout système allégeant et facilitant la tâche du conducteur peut être considéré comme une aide à la conduite.	
Quelques exemples, leurs rôles :	
Aide de sécurité :	
- ABR , antiblocage des roues, freinage brusque / appuyé : le conducteur peut conserver sa trajectoire ;	
- ESP , stabilisateur électronique programmable : aide au contrôle de trajectoire ;	
- AFU , aide au freinage d'urgence : permet d'utiliser la puissance maximale du système de freinage ;	
- Limiteur de vitesse ;	
- Radar de distance : permet de conserver automatiquement une distance de sécurité ;	
- Aide à la navigation par GPS avec avertisseur de zone de travaux, d'embouteillage ... ;	
- Détecteur de fatigue, d'inattention :	
- Avertisseur de déviation de trajectoire ; Alerte de franchissement involontaire de ligne.	
- Détecteur (de véhicule) d'angle mort	
Automatisation des tâches :	
- Allumage automatique des feux de croisement ;	
- Essuie-vitre automatique couplé à un capteur d'eau de pluie ;	
- Régulateur de vitesse	
- Aide au démarrage en côte, sur sol glissant (antipatinage) ;	
- Aide au stationnement :	
- Radar de détection de distance avant et arrière ;	
- Caméra de recul	
- Frein de stationnement électrique ;	
Dangers :	
- Le conducteur se repose intégralement sur ces aides : baisse de vigilance , perte des repères, absence d'anticipation,	
- Risques d' endormissement ...	
- Attention détournée : certains appareils sont mal conçus et sollicitent trop l'attention du conducteur qui a tendance à ne pas faire attention à ce qu'il se passe réellement sur la route ;	
- Le conducteur procède aux divers réglages en roulant (entrée de données sur l'aide à la navigation par exemple) ;	
- En cas de défaillance, risque de se laisser surprendre ...	
- Tentation d'augmenter sa prise de risques au volant, repousser ses limites ...	
	- Nombre de «X» = Nombre de bonnes réponses